



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/47/350
S/24356
28 juillet 1992

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-septième session
Point 69 de l'ordre du jour provisoire*
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-septième année

Lettre datée du 28 juillet 1992, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous fais parvenir ci-joint le communiqué que S. E. M. Abdou Diouf, en sa double qualité de Président de la République du Sénégal et de Président du sixième Sommet islamique de Dakar, a publié le 27 juillet 1992 sur la situation en Bosnie-Herzégovine et dans l'ex-Yougoslavie, en vue de sa diffusion comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 69 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Mame Balla SY

* A/47/150.

ANNEXE

Communiqué publié par le Président du Sénégal et Président du sixième Sommet islamique de Dakar au sujet de la situation en Bosnie-Herzégovine et dans l'ex-Yougoslavie

La situation qui prévaut dans l'ex-Yougoslavie en général, dans la République indépendante de Bosnie-Herzégovine en particulier, continue de se dégrader dangereusement et de constituer une préoccupation majeure pour la communauté internationale.

Conscient de la menace que cette situation fait peser sur la paix et la sécurité régionales et internationales, j'avais déjà, en ma double qualité de chef d'Etat de la République du Sénégal et de Président en exercice de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), lancé d'importantes initiatives visant à sa normalisation, et notamment à mettre un terme à la violence qui sévit en Bosnie-Herzégovine.

C'est ainsi que j'avais, dans un premier temps, instruit le Représentant permanent du Sénégal auprès de l'ONU, en rapport avec ses homologues des Etats membres de l'OCI, à l'effet d'en saisir le Conseil de sécurité de l'ONU pour des mesures urgentes à prendre.

Il en est résulté, comme on le sait, une série de consultations informelles et de réunions officielles sanctionnées notamment par les résolutions 752 (1992) et 757 (1992) la première préconisant en substance le montage d'une opération de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine, la seconde imposant des sanctions internationales à l'encontre de la nouvelle République fédérative de Yougoslavie (qui regroupe la Serbie et le Monténégro).

Devant la persistance de la violence en Bosnie-Herzégovine, dont les musulmans bosniaques sont les principales cibles et victimes, je devais demander au Secrétaire général de l'OCI de tout mettre en oeuvre en vue de la tenue rapide d'une session extraordinaire de la Conférence des ministres des affaires étrangères de cette organisation pour examiner la question.

La session extraordinaire qui s'est réunie les 17 et 18 juin 1992 a adopté une résolution aux termes de laquelle :

a) Un important programme conjoint du Secrétariat général de l'OCI et de la Banque islamique de développement a été approuvé pour la fourniture d'une assistance humanitaire à la Bosnie-Herzégovine;

b) Un appel pressant a été lancé au Conseil de sécurité de l'ONU pour qu'il mette en oeuvre les dispositions de l'Article 42 du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies prévoyant le recours aux moyens militaires (terrestres, aériens, navals) en vue non seulement d'assurer la couverture des opérations d'aide humanitaire, mais aussi de faire cesser la violence en Bosnie-Herzégovine.

/...

C'est dans cet esprit qu'en continuant d'inscrire l'action du Sénégal et celle de l'OCI dans le cadre de la légalité internationale incarnée notamment par le Conseil de sécurité, je voudrais saluer et soutenir résolument la proposition britannique d'une conférence internationale sur la situation dans l'ex-Yougoslavie avec la Bosnie-Herzégovine comme point central, conférence dont les récents sommets du G.7 et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe avaient déjà envisagé la possibilité.

Abdou DIOUF
